



EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT AU GRADE
DE TECHNICIEN DE RECHERCHE DE CLASSE SUPÉRIEURE,
ORGANISÉ AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

DOSSIER DE DESCRIPTION DU PARCOURS
PROFESSIONNEL



Important : Ce dossier devra être téléversé dans l'espace candidat de l'application d'inscription Cyclades à la rubrique « Mes justificatifs », au plus tard le **21 octobre 2021**, avant minuit, heure de Paris (heure de téléversement faisant foi).



Si le dossier de description du parcours professionnel est téléversé après le **21 octobre 2021**, minuit, heure de Paris (date de téléversement faisant foi), il ne sera pas transmis au jury.

Nom marital / d'usage :

Nom de naissance / patronymique :

Prénom(s) :

Attention : ce dossier en pdf modifiable comporte 17 pages en tout, il ne peut être modifié d'aucune manière que ce soit.

SOMMAIRE

Première partie : identification	<i>(1 page)</i>
Deuxième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale	<i>(10 pages)</i>
Troisième partie : liste des travaux et publications	<i>(3 pages)</i>
Quatrième partie : déclaration sur l'honneur	<i>(1 page)</i>

<i>Première partie : identification (1/1)</i>
--

Compléter chacune des rubriques ci-dessous :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom marital / d'usage :

Nom de naissance / patronymique :

Prénom(s) :

Numéro(s) de téléphone professionnel :

Numéro(s) de téléphone personnel et/ou portable :

Adresse(s) courriel :

Adresse personnelle :

Code postal, ville et pays :

Deuxième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (1/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Employeur (nom de l'établissement, organisme, entreprise...), adresse et domaines d'intervention	Catégorie/ corps d'appartenance ou cadre d'emplois / grade / fonction

Niveau de responsabilités assumé et principaux travaux réalisés	Compétences acquises (savoir, savoir-faire et savoir-être)

Deuxième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (2/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Employeur (nom de l'établissement, organisme, entreprise...), adresse et domaines d'intervention	Catégorie/ corps d'appartenance ou cadre d'emplois / grade / fonction

Niveau de responsabilités assumé et principaux travaux réalisés	Compétences acquises (savoir, savoir-faire et savoir-être)

Deuxième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (3/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Employeur (nom de l'établissement, organisme, entreprise...), adresse et domaines d'intervention	Catégorie/ corps d'appartenance ou cadre d'emplois / grade / fonction

Niveau de responsabilités assumé et principaux travaux réalisés	Compétences acquises (savoir, savoir-faire et savoir-être)

Deuxième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (4/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Employeur (nom de l'établissement, organisme, entreprise...), adresse et domaines d'intervention	Catégorie/ corps d'appartenance ou cadre d'emplois / grade / fonction

Niveau de responsabilités assumé et principaux travaux réalisés	Compétences acquises (savoir, savoir-faire et savoir-être)

Deuxième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (5/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Employeur (nom de l'établissement, organisme, entreprise...), adresse et domaines d'intervention	Catégorie/ corps d'appartenance ou cadre d'emplois / grade / fonction

Niveau de responsabilités assumé et principaux travaux réalisés	Compétences acquises (savoir, savoir-faire et savoir-être)

Deuxième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (6/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Employeur (nom de l'établissement, organisme, entreprise...), adresse et domaines d'intervention	Catégorie/ corps d'appartenance ou cadre d'emplois / grade / fonction

Niveau de responsabilités assumé et principaux travaux réalisés	Compétences acquises (savoir, savoir-faire et savoir-être)

Deuxième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (7/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Employeur (nom de l'établissement, organisme, entreprise...), adresse et domaines d'intervention	Catégorie/ corps d'appartenance ou cadre d'emplois / grade / fonction

Niveau de responsabilités assumé et principaux travaux réalisés	Compétences acquises (savoir, savoir-faire et savoir-être)

Deuxième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (8/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Employeur (nom de l'établissement, organisme, entreprise...), adresse et domaines d'intervention	Catégorie/ corps d'appartenance ou cadre d'emplois / grade / fonction

Niveau de responsabilités assumé et principaux travaux réalisés	Compétences acquises (savoir, savoir-faire et savoir-être)

Deuxième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (9/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Employeur (nom de l'établissement, organisme, entreprise...), adresse et domaines d'intervention	Catégorie/ corps d'appartenance ou cadre d'emplois / grade / fonction

Niveau de responsabilités assumé et principaux travaux réalisés	Compétences acquises (savoir, savoir-faire et savoir-être)

Deuxième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (10/10)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Employeur (nom de l'établissement, organisme, entreprise...), adresse et domaines d'intervention	Catégorie/ corps d'appartenance ou cadre d'emplois / grade / fonction

Niveau de responsabilités assumé et principaux travaux réalisés	Compétences acquises (savoir, savoir-faire et savoir-être)

Troisième partie : liste des travaux et publications (1/3)

Partie à remplir dans le cas de réalisation de travaux ou de publications.

Les candidats doivent indiquer les travaux et/ou publications leurs semblant les plus pertinents du plus ancien au plus récent sur les 5 dernières années. Ils n'ont pas d'obligation à remplir les 3 pages.

Les candidats doivent détailler les productions spécifiques auxquelles ils ont contribué en tant qu'auteur principal, que co-auteur ou que collaborateur de la manière suivante :

- la liste de publications (avec ou sans comités de lecture) ; - la liste des études ou des projets,
- la liste de mémoire(s) ; - la liste des formations qu'ils ont assurées (formation continue, enseignement...).

3 pages dactylographiées, en police Times New Roman, taille 11.

Quatrième partie : déclaration sur l'honneur (1/1)

Je soussigné(e) _____

souhaite me présenter à l'examen professionnel de technicien de recherche de classe supérieure du ministère de la culture.

Je déclare sur l'honneur :

- l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier ;
- avoir pris connaissance du règlement ci-dessous concernant les fausses déclarations.

J'ai pris connaissance que la loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

- « *Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accompli par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.*

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende » (Code pénal art.441-1).

- « *Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende »* (Code pénal art. 441-6).

Je suis informée(e) que le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle ainsi que le bureau DEC4 de la Maison des examens se réservent le droit de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

À _____, le _____

Nom et prénom du candidat :
(dactylographié)